

Mairie

02 48 23 14 20 lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h uniquement l'accueil les mardis et jeudis

Annexe-Mairie
02 48 68 91 95
lundi de 9h à 12h
lundi, mercredi et vendredi
de 14h15 à 16h15

Lunery et ses quartiers Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery 02 48 23 14 20 mairie@lunery.fr

Mise en page :

Ernesto Teixeira

Impression:

Imprimerie Renauldon 36100 Issoudun

Dépôt légal :

Octobre 2023 - 800 ex.





SOMMAIRE

Vie des écoles 2
- Une fin d'année scolaire bien remplie !
Vie communale - Théâtre de rue - Cinéma en plein air - Prochainement - Un été à Lunery - Fête nationale du 14 juillet - Conseil de village - Nouveaux équipements au parc paysager de Lunery - Passage à la fibre optique - Repas de Quartier - Moment de convivialité entre les élus et les agents des Services Municipaux de Lunery
Assos et solidarité 9 - CCAS : aides à la licence sportive, repas ou bon d'achat pour les séniors - GAS18 MobilitéS - Club de Gym Sénior de Lunery - Lunery Fitness : rentrée sportive 2023 - Comité des Fêtes de Lunery - Gymnastique Lunéroise - Syndicat de Chasse Communal de Lunery - Nettoyage des bords du Cher
Vie économique 12
Prévention : dépistage cancer du sein 12
Divers 13 - La Vergne, un hameau chargé d'histoire - Troubles de voisinage - Ramassage des monstres
Informations pratiques 14



LE MOT DE L'ÉLU

Chères Lunéroises, chers Lunérois,

J'habite le Berry depuis l'année 2012. Je suis d'origine bretonne et habite à Chanteloup. Je me suis adaptée à l'environnement et à nos administrés.

Je marche plusieurs matins par semaine avec des amies sur les chemins de randonnées de Lunery et alentours. Je lis des livres aux enfants de la maternelle le mardi après-midi à l'école de Rosières.

J'apprécie notre belle région et participe à de nombreuses activités organisées par nos associations ou notre municipalité. Je suis admirative du travail effectué par notre maire et les conseillers qui dynamisent notre village.

Je souhaite que les festivités et animations proposées accueillent de plus en plus de personnes. Profitez bien des nouveaux jeux installés derrière le camping de Lunery ainsi que du terrain de boules et de la table de ping-pong.

Ensemble faisons vivre notre belle commune et améliorons chaque jour notre cadre de vie.

Bonne continuation à toutes et à tous.

Claire Flaux Barbillat, Conseillère municipale

VIE DES ÉCOLES

Une fin d'année scolaire bien remplie!

Nous sommes allés à la ferme pédagogique des 3 sources à Sancoins. Nous avons pu panser des poneys, découvrir les animaux de la ferme, nous promener dans la forêt et découvrir un jardin sensoriel. Nous remercions l'association La Récré Lunéroise qui a financé cette sortie ainsi que la municipalité qui a payé le transport.



Au mois de juin, nous avons travaillé sur l'Amazonie. Nous avons pu aller au Tiers-Lieu pour voir l'exposition consacrée à ce thème et visiter ce lieu haut en couleurs. Nous remercions le Tiers-Lieu de nous avoir reçu. Nous avons exposé à notre tour nos productions à l'école et invité les parents à venir partager un moment convivial autour de l'Amazonie. Il y avait différents ateliers que parents et enfants pouvaient tester à leur convenance. Des classes de l'élémentaire sont également venues découvrir notre travail et certaines ont profité des ateliers installés.





Le 30 juin a eu lieu notre traditionnel spectacle de fin d'année. Cette année, nous avions choisi le thème du cinéma et Lunery a donc fait son festival! Ce fut l'occasion de remettre un prix à Maryline Gillet, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui passait sa dernière journée avec nous avant de profiter d'une retraite bien méritée. Nous avons passé une bonne après-midi qui s'est achevée avec la kermesse organisée par La Récré Lunéroise.



Rentrée au Groupe Scolaire René-Mariat



C'est reparti pour une année! Les élèves ont fait leur rentrée le lundi 4 septembre.

À l'école maternelle Gérard Jamet, il y a 3 classes pour 52 élèves :

Petite Section: M^{me} Maguy Doradoux (enseignante) et Mme Marie-Noël Soudy (ATSEM) – *21 élèves*

Moyenne Section: M^{me} Claire Desmolles (enseignante)

et Mme Sophie Ferragu (ATSEM)

- 14 élèves

Grande Section : M^{me} Julie Pointecouteau (enseignante et directrice) – *17 élèves*

À l'école élémentaire René-Mariat, 5 classes pour 92 élèves :

Directeur : M. Antoine Thomas

CP : M. Antoine Radel – 14 élèves

CE1 : M. Antoine Thomas – 22 élèves

CE2: M. Jean-Sébastien Litaudon - 20 élèves

CM1 : Mme Mélinda Dupin - 18 élèves CM2 : Mme Nadia Villaldéa - 18 élèves

Maîtresses remplaçantes rattachées à l'école : Mme Pauline Saleur / Mme Isabel Martins Volontaire de Service Civique : Mlle Tilia Martin



VIE COMMUNALE

Théâtre de rue



La prestation « Autorisation de sortie » de la Cie Joe Sature et ses Joyeux Osselets, sur la scène du théâtre de verdure le jour du 14 juillet, n'a pas laissé le public indifférent. Ce spectacle de qualité, qui a obtenu le soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) fut l'occasion de s'ouvrir à une nouvelle forme artistique : Le Théâtre de Rue. Un objectif que s'était fixé la municipalité en participant au Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT).

« Quatre imbéciles heureux bénéficient d'une autorisation de sortie pour présenter le spectacle musical qu'ils ont créé à la sueur de leur imagination. Occasion exceptionnelle pour eux de livrer leur vision fantaisiste de la musique et de la mise en scène. Au final, un tour de chant complètement timbré, un spectacle brut de décoffrage, construit avec les moyens du bord et porté avant tout par la folle envie de profiter d'une permission accordée ».

Teintés d'un sens de l'humour aiguisé à la Buster Keaton, les quatre personnages de la troupe ont entraîné tous ceux qui ont su se laisser porter par cette forme d'humour, dite favorite, qu'est le « burlesque » (une histoire sérieuse ou tragique présentée d'une façon ridicule et commune, ou le contraire ; un sujet ridicule et commun traité dans un style sérieux ou tragique). C'est dans le contraste que réside tout le comique de situation de cet humour décalé.

Une prestation conforme à nos attentes qui a quelque peu bousculé les non-initiés mais ravi les spectateurs avertis. La tournée de ces artistes de talent bat son plein et pour information, les programmateurs de l'association du Carroi de Menetou-Salon étaient présents ce jour à Lunery afin de prendre contact avec la Cie Joe Sature, en vue de leur festival « À la Rue », festival des arts de la rue qui a lieu tous les ans début iuillet...

Cinéma en plein air

Par chance, le 15 août nous a offert une belle soirée clémente, propice à l'évènement ! Pour cette première, une trentaine de convives se sont retrouvés autour d'un pique-nique improvisé par chacun et dégusté en commun.

Après avoir savouré, avec modération, le petit verre de rosé bien frais servi par un adjoint, des tablées se sont installées au gré des espaces ombragés que nous réserve cet agréable parc au bord du Cher. Une fois rassasiés, pendant que certains bavardaient ou digéraient calmement allongés sur l'herbe, d'autres se sont adonnés à la pétanque dans l'attente de la séance.

À la venue de la pénombre, c'est une cinquantaine de spectateurs qui se sont tranquillement mis en place devant un écran gigantesque, digne des salles obscures.

La diffusion de « L'école buissonnière » a pu démarrer. Ce film* tourné par Nicolas Vanier raconte une belle histoire d'hommes, d'animaux, de nature... au cœur de la Sologne, sa terre natale.

« Ces hommes qui peuplent la Sologne sont parfois un peu rudes mais on a vite fait de découvrir qu'ils sont généreux » confie le réalisateur. Il ajoute « Si ce film peut convaincre les plus jeunes de quitter un peu leurs jeux vidéo pour aller à la pêche, ce sera une bonne chose !... () La nature permet la transmission de certaines valeurs... () Il faut réfléchir à une société plus humaine... () Ce film est une fiction qui n'a pas la prétention de changer les choses ou de porter un message, mais c'est ma facon de susciter le débat ».

Pas besoin d'être cinéphile pour se laisser porter par les images, la musique et les valeurs ramenant à l'essentiel, qui nous sont livrées par le cinéaste. Nicolas Vanier avoue puiser ses sources d'inspiration, entre-autre, dans les œuvres de Maurice Genevoix (Raboliot, La Dernière Harde) ou encore celle d'Alain Fournier avec son magnifique Grand Meaulnes.

Un léger souci technique sans réel inconvénient a entraîné parfois des images vibrantes qui a quelque peu altéré la qualité de la prestation. Toutefois, le projectionniste est désolé et tient à présenter toutes ses excuses face à ce problème indépendant de sa volonté. C'est un public enchanté qui est reparti, le cœur léger et des étoiles plein les yeux.



*Pour info: Ce film se déroule en grande partie dans le château de Villebourgeon situé à Neug-sur-Beuvron. Le manoir primitif était d'origine médiévale. Le château actuel, de style Louis XIII, bâti en briques rouges, fut reconstruit au XVIIe siècle. C'est l'un des châteaux les plus majestueux et authentique de la Sologne. Propriété privée, il ne se visite pas, mais est visible de l'extérieur depuis la route.

Des scènes ont également été tournées à Chambord, Beaugency et dans plusieurs villages de Sologne

Prochainement

Samedi 7 octobre à 15h salle George Sand :

À LA DÉCOUVERTE DE L'UNIVERS MANGA

Présenté par Stéphane Meslage, librairie Kimeshoten, Bourges

Un vrai voyage dans l'univers du Manga. Vous n'aurez qu'à vous laisser guider à travers un choix immense de sujets à explorer, pour tous les âges et tous les goûts. Passionné, curieux ou intrigué, vous comprendrez mieux l'engouement des lecteurs pour ces bandes dessinées inspirées des estampes japonaises, vendues à des millions d'exemplaires. (Animations coordonnées par la Médiathèque Départementale du Cher)

Samedi 20 octobre à 20h30 salle Gérard Philipe :

SOIRÉE CONTES « VIVE LE VENT »,

avec Nathalie Léone (PACT)

Contes paysans d'Europe - Tout public à partir de 8 ans -Durée 1h

Un vallon... A l'époque d'il y a longtemps, y vivaient les paysans, les lavandières et les moines. Y passaient les colporteurs, les errants, les prophètes et les poux.

Et les contes. Ils nous parlent du soldat qui devient « fondeur de vieilles », du père abbé élu par un pou, de la paysanne qui se fiance en dessous d'une hachette...

Le Gabelot était un jeune pâtre que toutes les filles du village se disputaient. Il était si beau en vérité que, lorsqu'il se penchait au-dessus d'une flague, l'eau se troublait...

Les différents récits s'enchevêtrent en une seule grande histoire. Les personnages du village se retrouvent d'un conte à l'autre et racontent une vie à rebours, qui commence par un glas et se termine par un joyeux carillon.

Un été à Lunery

Un été à Lunery, c'est quoi ? C'est un programme que la municipalité vous prépare pour l'été depuis 3 ans. Il regroupe les festivités se déroulant sur notre commune durant la période de juin à septembre. Pour petits et grands, seul ou en famille, vous y retrouvez des animations proposées par les associations et la municipalité dans tous les domaines : la culture (présentation des grottes de notre commune, cabaret théâtral, sieste littéraire, cinéma de plein air), spectacle et musique (feu de la Saint-Jean et fête de la musique, Karaoké, Cie Joe Sature et ses joyeux osselets, DJ Anim) action citoyenne (désherbage des cimetières, nettoyage des bords du Cher, pour ne plus patouiller dans les déchets), sport (marches, animations des associations, tournoi de tennis) et brocantes. Ce sont autant d'occasions qui ont permis de se retrouver et de partager des moments de convivialité.

La municipalité remercie les associations et leurs bénévoles d'avoir proposé tout au long de cet été des animations diversifiées. Merci aux agents pour leur travail en amont et en



Hommage

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de deux anciens élus municipaux.

Monsieur Daniel Resmond, âgé de 78 ans, troisième adjoint au maire chargé de la commission travaux de juin 1995 à mars 2001, nous a guittés le 17 juillet 2023.

Monsieur Raymond Noblet s'en est allé le 18 juillet 2023, à l'âge de 96 ans. Il a été conseiller municipal de mars 1983 à mars 2001. Ses prises de position au sein du conseil municipal en ont marqué plus d'un.

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles et amis de ces hommes qui s'étaient investis dans la vie de notre commune.

aval des manifestations. En espérant vous compter de plus en plus nombreux, nous aurons le plaisir de vous retrouver l'année prochaine pour un nouvel été à Lunery où il fait bon.



VIE COMMUNALE

Fête Nationale du 14 juillet

Pour les festivités du 14 juillet, les associations et la municipalité ont travaillé main dans la main pour vous proposer de nombreuses animations sur la journée et la soirée. La journée a débuté avec une brocante dans le parc le long du Cher, accueillant une guarantaine d'exposants. Le Club de Gym Seniors a proposé sa traditionnelle marche (8km) sur un parcours ombragé traversant le Patouillet. Pendant ce temps, les sons des tambours se faisaient entendre dans le parc, le goupe franco portugais Zes Preiras de Saint-Doulchard déambulait parmi les brocanteurs et visiteurs, pour finalement accueillir les marcheurs. Puis, ce fût le temps d'un moment d'échange autour du pot républicain entre administrés, bénévoles et élus. L'après-midi a été rythmé par les démonstrations sportives et animations diverses. Derrière la mairie, on pouvait admirer des voitures avec l'association IRCA (Issoudun Racing Cars Assembly), L'association Culture et Loisirs a présenté des peintres de rues, créant leurs œuvres, dans notre belle commune, le parc, mais aussi devant l'église, dans le camping et au Tiers-lieu le Cercle. Les associations sportives ont fait leur show. Les gymnastes lunérois ont fait une représentation, nos footballeurs en herbe ont pu s'entraîner avec un ballon rond et tester leur agilité en marquant des buts, petits et grands ont pu également s'initier au rugby sur un parcours et un jeu gonflable. Une kermesse avec différents jeux, vente de sucrerie étaient proposés pour le bonheur de tous. Côté restauration, sous les barnums mis





à disposition des visiteurs, nous pouvions déguster frites, saucisses, merguez, andouillettes mais également crêpes, flans et tartes préparés par les équipes. En fin de journée, la Compagnie Joe Sature et ses Joyeux osselets est venue divertir l'assemblée, avec son théâtre musical burlesque de rue. À la tombée de la nuit, encadrés par les véhicules de pompiers, enfants et adultes ont défilé dans le bourg, pour la retraite aux flambeaux. Puis, les yeux levés vers le ciel derrière la mairie, nous avons admiré le feu d'artifice. La soirée s'est poursuivie jusque tard dans la nuit, au rythme de la musique, sur le parquet au théâtre de verdure, avec Dj Sam Anim'.

L'ensemble de la municipalité remercie le Comité des Fêtes de Lunery, le Comité des Fêtes de Rosières, le Syndicat de Chasse Communal de Lunery, la Gymnastique Lunéroise, le Club de Gym Seniors, Loisirs et Culture, l'US Lunery-Rosières, le RCL Rugby, La Récré Lunéroise et les sapeurs-pompiers de Lunery, ainsi que les agents communaux de s'être réunis, d'avoir travaillé en équipe, que ce soit pour leur aide ou le prêt de matériel, pour proposer un splendide 14 juillet aux Lunérois. Une très belle expérience humaine, qui, nous l'espérons, sera renouvelée l'année prochaine.





Conseil de village

Avis des habitants de LUNERY et ses quartiers sur la vie communale et sur le conseil de village

Le conseil de village a proposé aux habitants de la commune de Lunery, à savoir tous les concitoyens de Lunery, de Rosières, et de tous les hameaux environnants, de s'exprimer :

- sur la connaissance et le rôle du conseil de village, lien entre les habitants et la municipalité
- sur les informations concernant les réponses et actions de la municipalité.
- sur leurs ressentis et leurs souhaits concernant leur vie dans la commune,

Pour ce faire, un questionnaire a été diffusé par le biais du Bulletin d'Information Municipal du mois de mai 2023.

PREMIER CONSTAT

- Les personnes qui ont répondu au questionnaire sont aussi nombreuses à Lunery qu'à Rosières.
- Majoritairement, les réponses ont été apportées par des seniors et par des femmes.
- Les réponses des concitoyens au questionnaire n'ont pas été assez nombreuses (taux de réponse des habitants : bien en dessous de 10 %). Ce constat est sans doute le résultat d'un délai de réponse pas assez large, résultant d'une diffusion tardive du BIM de mai.
- Il est difficile de faire une analyse réaliste et significative des réponses qui ont pu être apportées aux différentes questions du questionnaire.
- Il convient donc de lire les réponses avec la réserve qui s'impose.

LES RÉPONSES

- Question 1 -

Connaissance de l'existence du conseil de village.

Il semble que le conseil de village n'est pas assez connu, ou ne se fait pas assez connaître malgré que majoritairement les questionnés ont répondu avoir connaissance de son existence.

Pour les réponses positives à la connaissance du conseil de village, c'est le « bouche à oreille » qui est cité en premier, puis viennent le BIM et IntraMuros. à peu près à égalité.

- Question 2 Majoritairement les personnes considèrent que le lien exercé par le conseil de village entre les habitants et la municipalité est utile pour connaître les actions de la commune.
- Question 3 Une légère majorité des réponses est positive. Ce qui semble montrer une relative bonne participation des habitants aux activités proposées par la commune.

La semaine du « Bien vieillir » a séduit.

L'envie de fleurir des jachères est souhaitée.

L'âge serait un frein à la participation aux activités.

Les ateliers tricots intéressent ainsi que diverses activités comme des brocantes et autres manifestations.

Mention de la bibliothèque (voir médiathèque).

Intérêt pour les plus anciens de l'atelier « mémoire »

 Question 4 - Les préoccupations des citoyens sont aussi importantes pour le cadre de vie que pour les questions de sécurité.

Sur le cadre de vie, sont évoqués : l'entretien des trottoirs, les décharges sauvages, un besoin de rappel sur les jours de sortie des poubelles, l'entretien des chemins communaux, et un besoin de bancs pour le repos des promeneurs.

Sur la question de la sécurité, les incivismes et les nuisances sonores font partie des retours.

Les non-respects des signalisations (stop, sens interdit) et la vitesse excessive sont dans les commentaires des habitants.

- Question 5 Les réunions publiques et notamment les réunions plénières du conseil de village ne semblent pas intéresser les Lunérois. À améliorer, peut-être, par une meilleure information des Lunérois sur la tenue des réunions plénières
- **Question 6** Ils considèrent être bien informés des réalisations de la commune.

EN CONCLUSION

En prenant en considération les remarques du premier constat mentionné ci-dessus, chaque citoyen pourra se faire une opinion sur les ressentis qui ressortent des quelques réponses recues.

Pour une bonne participation des citoyens dans la vie communale, une bonne information apparaît primordiale, sous réserve de l'intérêt que les habitants pourraient avoir pour la vie de leur commune.

Mais par quel moyen peut-on provoquer ou susciter l'intérêt des habitants pour la vie et les activités de leur commune ?

conseildevillage.lunery@gmail.com



VIE COMMUNALE



Nouveaux équipements au parc paysager de Lunery

Une table de ping-pong et un terrain de pétanque sont désormais à disposition dans le magnifique parc paysager de Lunery. Ces équipements sont venus compléter, juste avant la période estivale, l'aire de jeu pour enfants, les tables de pique-nique et le théâtre de verdure, dans un cadre idyllique, véritable écrin verdoyant et ombragé, situé entre le camping communautaire et la rive gauche du Cher entre les deux ponts routier et ferroviaire.



Les services techniques municipaux ont œuvré en ce début d'été afin d'embellir le parc.

Passage à la fibre optique

Le réseau cuivre fondé depuis 50 ans, qui fournit le téléphone, internet et la télévision, via une prise en forme de T, va disparaître progressivement de notre commune de 2023 à janvier 2027. La fibre optique, une technologie plus performante et robuste, devra être installée progressivement sur cette période. Elle permet d'avoir un meilleur débit et donc, de télécharger et/ou transférer des données, surfer sur Internet, connecter vos objets... tout en même temps et de manière extrêmement fluide et efficace.



Il convient d'anticiper la transition afin d'éviter la précipitation à l'approche de la fermeture en janvier 2027 : les opérateurs seront très sollicités et votre raccordement risque de prendre plus de temps. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre opérateur commercial ou vous connecter à votre espace client pour vous renseigner dès maintenant sur les offres disponibles sur la fibre optique.

Repas de Quartier



Le samedi 24 juin, pour une première une vingtaine de personnes a assisté à la fête des voisins, Route de Bourges, Chemin des Buis. Nous avons passé une superbe journée. Merci pour votre présence et à l'année prochaine.

Moment de convivialité entre les élus et les agents des Services Municipaux de Lunery



ASSOS ET SOLIDARITÉ

CCAS

Aide à la licence sportive ou loisirs 2023-2024 pour les 15 mois à 18 ans

Afin d'encourager et de permettre la pratique d'un sport ou d'une activité de loisir, le Centre Communal d'Action Sociale propose un soutien financier. Le montant de l'aide est de 10 euros.

Les conditions d'attributions sont :

- avoir entre 18 mois et 18 ans.
- être domicilié sur la commune de Lunery,
- être inscrit à un club ou une association Lunéroise.

Pièces à fournir à l'association :

- un justificatif de domicile du responsable légal du jeune bénéficiaire datant de moins de 3 mois,
- une copie de la pièce d'identité ou du livret de famille du jeune bénéficiaire,
- un formulaire Mairie à remplir (fourni par le club).

L'aide peut être accordée à plusieurs enfants d'un même foyer dès l'instant où chaque enfant dispose d'un justificatif d'adhésion annuelle à une association ou club de la commune.

Faites votre choix : repas ou un bon d'achat!

Comme tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale et la Municipalité offriront à nos seniors :

- un bon d'achat alimentaire dont la distribution aura lieu le samedi 2 décembre 2023.
- un repas qui se déroulera au Centre Gérard Philipe, samedi 9 décembre 2023.

Pour en bénéficier, vous devez impérativement :

- résider sur la commune et avoir 68 ans ou plus dans l'année en cours.



REMPLIR UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION (obligatoire pour toutes les personnes sinon votre inscription ne sera pas valide).

Toute personne répondant à ces critères doit se présenter en Mairie ou à l'Annexe, munie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) afin de remplir un formulaire d'inscription et faire valider son choix avant le 13 novembre 2023.

Attention : Les personnes non inscrites après le 13 novembre ne pourront pas être prises en compte. Merci de votre compréhension

GAS18 MobilitéS





GAS18 MobilitéS est une association loi 1901 dont le siège est basé à Baugy (18). Celle-ci est à l'initiative d'ateliers chantiers d'insertion et d'une plateforme de Mobilité qui rayonnent désormais sur l'intégralité du département du Cher par le biais de quatre antennes (Nord, Sud, Est. Ouest).

L'association propose des services qui s'inscrivent uniquement dans une optique d'insertion professionnelle. L'accès à ceux-ci est réservé à un public fragile et doit faire l'objet d'une prescription auprès d'un travailleur social. Gas18 MobilitéS propose la location de véhicules (VLS), un service de déplacement à la demande (DAD) et procède à la réparation et la vente de véhicules.

Vous pourrez désormais rencontrer un Conseiller en Mobilité rattaché à l'association GAS18 MobilitéS lors de la permanence mensuelle qui se déroulera le mardi, mercredi et jeudi de la 3^{ème} semaine de chaque mois uniquement sur rendez-vous et sur prescription de Pôle Emploi, Mission Locale, France Services, Assistante Sociale, CIP.... II a pour vocation d'accueillir un public rencontrant des problématiques de mobilité constituant un frein périphérique à l'emploi. À l'aide d'un diagnostic, il sera en mesure de proposer des solutions concrètes et de suivre les actions à mettre en œuvre pour lever ce frein.

ASSOS ET SOLIDARITÉ

Club de Gym Séniors de Lunery

Rentrée le jeudi 7 septembre ! des anciens adhérents, des nouveaux, ainsi va la vie du Club.... qui souffle ses dix bougies cette année. Fabienne Billon assure les cours depuis la création, Annick Martinez est toujours la présidente, Jeanne-Marie Perrin toujours la trésorière, Armelle Garsault reconduite secrétaire, et la dernière assemblée générale qui s'est tenue au restaurant du karting a renouvelé dans leur poste de membres Dominique Labed, Régine Halin et Claire Barbillat.

Donc chaque jeudi à 15 heures, on reprend le chemin de la salle Gérard Philipe de Lunery pour passer une heure bien agréable, aussi bonne pour le moral que pour le physique ; la première séance est gratuite, vous pouvez essayer avant de vous inscrire. Il est recommandé de consulter son médecin pour s'assurer qu'on ne fait pas l'objet de contre-indication médicale pour la pratique de la gym adaptée aux seniors.

La saison du club s'était clôturée au 14 juillet avec la traditionnelle randonnée qui a eu lieu sous une grosse chaleur ! Heureusement le parcours comprenait les bords du Cher et le site naturel du Patouillet apportant un peu de fraicheur. Une arrivée en fanfare et un pot offert par la municipalité ont vite fait oublier l'effort à la trentaine de marcheurs enchantés de leur matinée. Des familles avec enfants, des jeunes, des anciens, cette randonnée, accessible et gratuite, assure un lien intergénérationnel qui compte pour le club, ses membres l'ayant déjà prouvé lors des plantations au Tiers-lieu le Cercle.



On vous dit à bientôt! Si vous aimez bouger, rire, vous détendre, mais aussi vous garder en forme, et tout ça en musique, c'est au Club de Gym Seniors qu'il faut vous inscrire!



Lunery Fitness : Rentrée sportive 2023

Marche semi-nocturne

Depuis le 4 septembre 2023, Francine et Aline nous proposent pour l'année :

STEP / ABDO FESSIERS / RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CARDIO / INITIATIONS DIVERSES (TABATA - HIIT - L.I.A. - YOGA - PILATE...) / STRETCHING / MARCHE NORDIQUE ... au gré des envies...

Quand? Le lundi et le jeudi - de 19h15 à 20h15.

Où? Salle Gérard Philipe à Lunery.

Combien? Cotisation annuelle 70 € pour 2 séances par semaine.

Bon esprit et bonne entente, rejoignez-nous tout au long de l'année pour vous épanouir sportivement.

Renseignements : Martine Martinat 06 18 31 36 79 Héléna Confalonieri 06 24 03 08 39 luneryfitness@gmail.com



Comité des Fêtes de Lunery



Marche semi-nocturne

Samedi 2 septembre 2023, la randonnée semi-nocturne du Comité des Fêtes de Lunery a connu un beau succès.

Cent quatre-vingt-dix marcheurs ont apprécié l'agréable parcours de 7km, tracé le long des berges du Cher et dans les bois de Chanteloup.

Le repas, servi tout au long du parcours, a également fait l'unanimité surtout la paëlla confectionnée par notre chef cuistot Pierrot et ses commis.



Le Comité des Fêtes remercie bien sincèrement tous les marcheurs et leur donne rendez-vous l'année prochaine.

Merci également à l'association ASER, au Syndicat de Chasse de Lunery ainsi qu'au service technique, sans lesquels, cette manifestation n'aurait pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Syndicat de Chasse Communal de Lunery



Vendredi 9 juin 2023 a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Chasse Communal de Lunery, les 25 sociétaires étaient présents.

- Bilan de chasse correct dans l'ensemble pour la saison 2022 / 2023.

- Le Président remercie les chasseurs pour leur présence pour l'aide aux festivités du 14 juillet.
- Une pensée pour notre traqueur Titi Jacques Ray que nous n'oublierons pas.
- Le Syndicat de Chasse remercie tous les propriétaires qui leur accordent le droit de chasser sur leurs terres et la Commune de Lunery pour le broyage des allées.

Bureau 2023 / 2024 : Président : **Michel Landier** Vice-Président : **Gatien Mériot** Secrétaire : **Jean-Pierre Messageon**

Trésorier : **Daniel Berger** Trésorier adjoint : **Philippe Piget**

Responsable de territoire : Jacky Ducros

Membres: Christophe Saixo - Marc Pautelune - Thierry Pichereau

Nettoyage des bords du Cher

Deux groupes d'une quinzaine de volontaires ont collecté environ 500 kg de déchets. Cette matinée s'est terminée par un moment convivial au Tiers-lieu où les bénévoles ont pu savourer les pizzas faites par Anti.

Merci à l'ensemble des participants, Syndicat de Chasse Communal de Lunery et à l'équipe du Tiers-lieu Le Cercle.



Gymnastique Lunéroise



En cette rentrée 2023 / 2024, la Gymnastique Lunéroise vous annonce la reprise des inscriptions qui continueront à partir du **11 septembre 2023 aux horaires habituels des cours.**

Le gala de fin d'année ainsi que la participation « multiassociations » au 14 juillet ont été un grand succès.

La Gymnastique Lunéroise compte sur un renfort du bénévolat pour les manifestations ainsi que des entraîneurs pour les différents groupes.

Nous serons heureux de vous rencontrer !!!

Séisme au Maroc : un élan de solidarité



L'appel au don a été entendu.

À la suite du séisme ayant frappé le Maroc le 8 septembre dernier, la municipalité de Lunery s'est associée à la municipalité de Saint-Florent-sur-Cher, l'association Les Âmes Solidaires et le Collectif des mamans pour venir en aide aux sinistrés à travers des collectes de dons.

Du 11 au 15 septembre se sont pas moins de :

- 50 cartons soit environ 200 kg de denrées non périssables, produits d'hygiène,
- 15 grands sacs de couvertures, draps et nécessaires pour dormir et appréhender les nuits fraîches,
- du matériel médical, fauteuils, béquilles, soins,
- 10 sacs de 200L de vêtements, qui ont été collectés puis acheminés au Maroc par l'intermédiaire de l'association Le Généreux à Bourges.

VIE ÉCONOMIQUE









FORMATION

PERMANENCE de la **MISSION LOCALE** à la Mairie de LUNERY









ORIENTATION VIE QUOTIDIENNE

LES PERMANENCES 2023 de la Mission Locale à LUNERY

Prochaines dates :

MARDI 05 SEPTEMBRE

MARDI 19 SEPTEMBRE

MARDI 03 OCTOBRE

MARDI 17 OCTOBRE

MARDI 31 OCTOBRE

MARDI 14 NOVEMBRE

MARDI 28 NOVEMBRE

MARDI 12 DÉCEMBRE



Où?

MAIRIE DE LUNERY 1 place Jacques Georges 18400 Lunery

DE 14H00 À 16H00 EN RDV INDIVIDUEL

POUR PRENDRE RDV TELEPHONER AU:

02 48 23 21 23

PRÉVENTION

DÉPISTAGE **DESCANCERS** Centre de coordination Centre-Val de Loire

DÉPISTAGE DES CANCERS: UN MOYEN EFFICACE POUR ÊTRE ACTEUR DE SA SANTÉ!

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Un test de recherche de sang dans les selles, simple, fiable, à réaliser chez soi pour les personnes sans facteur de risque pour ce cancer. Lorsque le test est positif (4 % des cas), une coloscopie est nécessaire pour identifier la cause du saignement.

LE CANCER COLORECTAL SE GUÉRIT DANS 9 CAS SUR 10 S'IL EST PRIS EN CHARGE PRÉCOCEMENT.

OÙ OBTENIR VOTRE KIT DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL?



Retirez-le à l'occasion d'une consultation (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue) Muni de votre n° d'invitation, commandez-le gratuitement



en ligne sur monkit.depistagecolorectal.fr Retirez-le gratuitement auprè de votre pharmacien.

Une mammographie (radio des seins) à réaliser dans un cabinet d'imagerie médicale tous les 2 ans. Liste des cabinets d'imagerie sur notre site Internet www.

depistage-cancer.fr/centre.

LE CANCER DU SEIN EST LE CANCER LE PLUS FRÉQUENT. AVEC UNE SURVEILLANCE RÉGULIÈRE, LES CHANCES DE GUÉRISON SONT MEILLEURES.

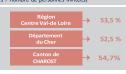
LA MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE, COMMENT ÇA SE PASSE ?





LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES DE DÉPISTAGE (2021-2022) (nombre de personnes dépistées / nombre de personnes invitées)

Région Centre Val-de Loire	→	35,8 %
Département du Cher	+	34,1 %
Canton de CHAROST	+	35,6%



DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Femmes: 25-65 ANS

L'examen recommandé est un prélèvement cervico-utérin («frottis»).

- De 25 à 29 ans, un dépistage tous les 3 ans (après 2 dépistages normaux à 1 an d'intervalle)
- De 30 à 65 ans, un dépistage tous les 5 ans (si le précédent dépistage après 30 ans est négatif).
- Où peut-on faire son dépistage sans ordonnance ? Chez un gynécologue, un médecin généraliste, une sage-femme.
- LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS PEUT ÊTRE ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE.

BON À SAVOIR

Les papillomavirus (HPV) sont des virus sexuellement transmissibles pouvant être à l'origine de certains cancers tels que les cancers du col de l'utérus, les cancers de la sphère ORL ou encore les cancers de l'anus, du vagin, de la vulve

La vaccination contre les HPV s'est révélée être un moyen de protection efficace contre ces infections et donc diminue le risque de développement

Elle est recommandée entre 11 et 14 ans avec un rattrapage possible jusqu'à 19 ans pour les filles et les

Parlez-en avec un professionnel de

PARLEZ-EN À VOS PROCHES !



COMMENT AVOIR ACCÈS AU DÉPISTAGE ?

En fonction de votre âge, vous recevez régulièrement par courrier une invitation pour les 3 programmes de dépistage. pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Ces invitations vous permettent de contacter le professionnel de santé de votre choix pour la réalisation de ces

Après 74 ans pour le dépistage du cancer du sein et colorectal ou après 65 ans pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, vous ne recevez plus les invitations. Vous pouvez continuer les examens de dépistage après discussion avec votre médecin

NOUS CONTACTER:

CRCDC - Antenne 18 485 route de Varye 18230 SAINT-DOULCHARD

Sein: 02.48.27.28.09 Col de l'utérus : 02.47.47.98.94 Colon : 02.18.37.06.41 contact.18@depistage-cancer.fr

Depistagedescancers.CVL www.depistage-cancer.fr/centre

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) organise le dépistage du cancer colorectal, du cancer du sein et du cancer du col de l'utérus en lier avec les organismes d'Assurance maladie.

@LunaPan

DIVERS

La Vergne, un hameau chargé d'histoire



La Vergne est un lieu-dit de la commune de Lunery qui domine la Vallée du Cher et en est d'ailleurs le point culminant. Le hameau compte une trentaine d'habitants, son nom du Gaulois « Verno » signifiant aulne et du latin « Verna » signifiant printemps. On retrouve de nombreuses traces de séjours prolongés des riches Romains et Gallo Romains d'Avaricum (Bourges). Ils en faisaient leurs lieux de villégiature avec notamment des vestiges de thermes découverts à proximité du village en 1872.

Le manoir des XVII^e et XVIII^e siècles est surmonté d'un campanile présentant un toit élevé et une corniche en doucine, derrière un mur d'enceinte une chapelle est dédiée à Notre Dame, décorée de colonnes ioniques sur les murs latéraux. Dans la cour siège un puits avec enrouleur en bois à double volant protégé par une couverture en ardoise à pavillon de 9 m², une margelle monolithe de 1,60 m de diamètre surplombe l'ensemble de l'ouvrage.

Actuellement, le domaine est la propriété de Marie-Hélène et Francis Jacquier. Ce site abrite un gîte d'hôtes exceptionnel avec une clientèle venant de nombreux pays européens.

Le château d'eau réservoir construit dans les années 70 est alimenté par le captage à proximité des stades de football et de rugby. Il alimente Lunery, Rosières et Primelles, soit près de 2 000 habitants. Le temps a fait son œuvre et des défaillances notamment au niveau de l'étanchéité sont apparues de façon inéluctable. Certaines huisseries et canalisations vétustes devraient être impérativement remplacées. Le réservoir de la Vergne sur tour de 300 m³ avec un acrotère de 37,5 m pour

une hauteur totale de 43 m avec une pression de service de 4 bars est un bien bel ouvrage qui, 53 ans après sa construction, avait besoin d'une remise en état. C'est maintenant chose faite. Les travaux se sont achevés courant juin après plusieurs mois de chantier. Le coût est estimé à 380 000 € sur les fonds propres de la communauté des communes FerCher puisque non subventionné. Ce château d'eau fraîchement restauré, nous l'espérons, est reparti pour quelques années de bons et loyaux services.

Ramassage des Monstres

Une collecte en porte-à-porte aura lieu mardi 14 novembre 2023. Vos encombrants devront être déposés sur les trottoirs avant 9h.

Cette opération sera effectuée par les Services Techniques Municipaux. Lors de la collecte, certains « monstres », qui peuvent être déposés en déchetterie, ne seront pas ramassés. Ne pas déposer les éléments suivants : pneus - batteries - gravats.

Après le passage des Services Techniques, les éventuels éléments restants devront être évacués par leur propriétaire dans les 24 heures. Passé ce délai, l'évacuation fera l'objet d'une facturation au propriétaire par la SGC de Bourges.



Troubles de voisinage

La réglementation sur les bruits du voisinage vise à protéger la tranquillité et la santé du voisinage contre les nuisances sonores excessives ou répétitives. Il existe des horaires à respecter pour éviter de perturber le voisinage avec des outils ou appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité de celui-ci.



Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Le samedi de 9h à12h et de 15h à 19h. Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Les aboiements intempestifs des chiens, de la musique sonore inappropriée, peuvent être source de trouble à la tranquillité. Si une fête est organisée, prévenez vos voisins du risque du bruit exceptionnel.

Que faire si on se trouve dans cette situation?

La première chose à faire est de contacter la personne responsable des nuisances. Un dialogue courtois aboutit souvent à trouver une solution dans une bonne entente. Sachez que dans tous les cas présentés ci-dessus, vous pouvez recourir à des procédures de médiations de voisinage amiables pour résoudre le litige.

INFORMATIONS PRATIQUES

Agences Postales Communales

Lunery - 02 48 68 09 07

Du lundi au vendredi : 9 h - 11 h45

Rosières - 02 48 68 92 57

Lundi, mercredi et vendredi : 14 h 15 - 16 h 15

Culture

Bibliothèque Boris Vian - 02 48 23 22 01

Lundi et mardi : 16 h 30 - 18 h

Mercredi : 14 h - 16 h

Jeudi et vendredi : 16 h 30 - 18 h

Déchets

Déchetterie de Rosières

Lundi, vendredi, samedi: 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30

Ramassage Déchets Ménagers - SICTOM

Mercredi matin

Service des eaux et assainissement

FerCher-Pays Florentais - 02 48 23 14 52

Nouveau numéro d'appel astreinte SAUR - 03 80 45 18 08

Alerte Crue - 08 25 15 02 85 www.vigicrues.gouv.fr

Urgence Gaz - 0800 47 33 33

Marchés

Marché de Lunery

Mercredi matin, Place Jacques Georges

Marché de Rosières

Le 3^e dimanche du mois

Social

Assistante Sociale - Laurence Crétier

En Mairie-Annexe de Rosières Les 2° et 4° jeudis du mois au matin Sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité De St-Florent-sur-Cher - 02 48 25 26 30

Service de portage de repas à domicile

AMD - 02 48 55 16 39 Service de portage de repas à domicile

ADMR - 02 48 02 06 38

Association du Service à Domicile Permanence vendredi : 9 h 30 - 11 h 30 Place de la République à St-Florent-sur-Cher

ADPAC - FACILAVIE - 02 48 23 06 70

Aide à domicile aux personnes âgées du Cher

2º et 4º jeudis du mois Salle Roseville : 14 h -16 h

Sécurité Sociale

Pour rendez-vous 0820 904 180

Pharmacies de garde du 8 octobre au 31 décembre 2023

Sous réserve de modification Résogardes : 32 37

Resogatues . 32 37

8 octobre, 29 octobre et 31 décembre

Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28 55. Grande Rue – Chârost

15 octobre. 24 décembre et 25 décembre

Pharmacie Mitteau - 02 48 25 64 98 1, rue de la Vallée Caillon - Plaimpied-Givaudins

22 octobre et 26 novembre

Pharmacie Dehmouche - 02 48 64 71 10 11, av. Anciens Combattants - Trouy

1er novembre

Pharmacie Javot - 02 48 96 46 43 72, av. du Général de Gaulle – Saint-Amand-Montrond

5 novembre et 10 décembre

Pharmacie Goldaraz - 02 48 60 64 49 48, rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher

11 novembre et 12 novembre

Pharmacie Desevaux - 02 48 55 03 98 22, av. du Général Leclerc - St-Florent-sur-Cher

19 novembre

Pharmacie Pasdeloup - 02 48 55 00 50 6, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher Place de la République (durant la période des travaux)

3 décembre

Pharmacie Ceus Menard - 02 48 55 00 50 2, place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron

17 décembre

Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16 68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

ASSISTANTES MATERNELLES



AUBIN Nadège

14 Avenue Ferdinand Mège – Rosières – 18400 LUNERY 06 60 63 42 08

BOULASSIER Bénédicte

2 Route de L'Échalusse – 18400 LUNERY 06 87 70 85 84

CANTIN Nathalie

3 Rue du Cerf - Rosières - 18400 LUNERY 02 48 68 97 20

MAURICE Kelly

3 Allée des Orchidées - 18400 LUNERY 06 87 64 88 69

PALISSON Anita

2 Nouvelle Avenue - Rosières - 18400 LUNERY 02 48 68 94 41

PAVIOT Alexandra

3 Rue Anna Noblet - 18400 LUNERY 06 19 85 67 22

AUTRES INFORMATIONS

État-Civil

NAISSANCES

Alice FRADET TAING, le 12 avril 2023 Imran TAHIRI, le 8 mai 2023 Louis VANSNICKT, le 11 mai 2023 Kamila DOS REIS-CHARDON, le 13 août 2023 Éphraïm MOUCHE, le 14 septembre 2023

MARIAGES

Yannick DLUGOSZ et Céline CHANAUD, le 10 juin 2023 Frédéric BELLAIR et Véronique CRETEL, le 17 juin 2023 Nicolas DUCROS et Kelly DA CUNHA, le 29 juillet 2023 Fady GABRIEL et Louna CHEDEVILLE, le 23 septembre 2023

PACS

Thomas TCHA et Tiffany CHEMIN, le 15 mai 2023 François YANG et Élise BOUXIN, le 9 août 2023

DÉCÈS

Francis BÉCHEREAU, le 12 mai 2023

Jean, Jacques VILLETTE, le 16 mai 2023

Alain SAUTEREAU, le 24 juin 2023

Maryline TRIDON, le 9 juillet 2023

Rebaia BOURAHLI veuve BOURAHLI, le 20 juillet 2023

Jacques RAY, le 10 août 2023

Jeanine MATHIOT veuve CHAREIL, le 11 août 2023





Organisée par La Récré Lunéroise





bulletin d'inscription sur demande à comitedesfetesderosieres@gmail.com

RENSEIGNEMENTS AU 06 88 29 78 63

